



**Eléments de Compte-Rendu de la conférence AFD
« Valoriser l'expertise française urbaine à l'international »**

7 novembre 2013

Nota : Ce compte-rendu a été élaboré par l'équipe du cabinet Alliantis. Il constitue un point de synthèse indicatif et n'a pas fait l'objet de validation par les intervenants et organisateur du débat.

Organisé par Michel Destot, Député de l'Isère et Maire de Grenoble, et Anne Paugam, Directrice générale de l'AFD, le Jeudi 7 novembre, de 8h30 à 12h30, à l'Assemblée nationale, salle Colbert et animé par Pierre CHAPSAL, maître de conférence à l'université Lyon 3.

Contexte et objectif du séminaire

La France constitue pour beaucoup de pays une référence en matière de ville durable. Le développement urbain est un pilier de l'aide publique au développement et du rayonnement international de la France, sur lesquels interviennent les ministères, les établissements publics, les collectivités locales, les ONG, les chercheurs et le secteur privé. Le ministère du Commerce extérieur l'a ainsi identifié comme axe prioritaire de développement économique dans les pays émergents et à revenu intermédiaire (« mieux vivre en ville »), où cette expertise française trouve un écho particulier en réponse à une demande locale très forte.

Par ailleurs, l'actualité du secteur est très dense. Au niveau international, l'agenda comprend notamment le Forum Urbain Mondial de Medellin en 2014, la conférence Habitat III en 2016 qui redéfinira les priorités mondiales pour les 20 prochaines années, et la préparation des Objectifs de Développement Durable qui entreront en vigueur en 2016. En France, la politique d'aide publique au développement fera l'objet d'un débat parlementaire.

Dans ce contexte, l'AFD a voulu, en organisant cette conférence, faire témoigner des grands acteurs français du développement urbain et de la ville durable engagés à l'international dans des logiques d'appui ou d'échanges avec des villes du sud, dans le but de promouvoir la singularité de la vision française du développement urbain durable : vision politique de l'organisation de la métropole, place des services publics, réduction des inégalités, promotion de la ville post-carbone, accès à un logement décent, etc...

Ouverture par Michel Destot, Député de l'Isère et Maire de Grenoble :

- Lorsque l'on réfléchit quant à l'agenda à venir, nous pouvons dire que nous sommes dans une conjoncture favorable, qui permettra une grande visibilité de nos problématiques sur la scène internationale.
- Si l'on s'appuie sur les différentes études qui sont à notre disposition, on détecte un potentiel important pour la filière française de la ville durable.
- La mise en place d'un organisme de gouvernance est nécessaire pour faire face aux récents bouleversements démographiques, sociaux et environnementaux (phénomène d'urbanisation, explosion démographique, évolution des inégalités, défis croissant du développement durable).
- Nous possédons une expertise reconnue et recherchée mais comment l'exporter à l'international ? Apporter des réponses à ces problématiques est au cœur de la politique de développement de la France.
- Les enjeux sont multiples : assurer notre rayonnement et imposer notre vision, nos valeurs ainsi qu'aider nos entreprises à exporter et transmettre leurs savoir-faire pour gagner des marchés internationaux.
- La filière ville urbaine en France comprend beaucoup de protagonistes : les acteurs institutionnels, les acteurs opérationnels (architectes, urbanistes, experts urbains...) les acteurs financiers et les bailleurs (AFD) mais aussi les coordinateurs et les facilitateurs (PLVT, COSEI, VIVAPOLIS) ...
- Avant de lancer une campagne de valorisation de l'expertise française au niveau international, il y a une liste de conditions à respecter et cela avant de vouloir exporter notre savoir-faire : il faut premièrement structurer et valoriser notre offre et l'image de la marque France dans le but de la rendre plus simple, plus lisible. De plus, il est nécessaire d'aller prospecter des marchés de façon groupé et cela tout en mettant en avant la diversité de nos acteurs ; d'où la nécessité de rassembler et de fédérer les acteurs avant d'inaugurer des campagnes de prospection ou de répondre à des appels d'offre.

Table rond n°1 : « Villes durables : le savoir-faire français peut-il répondre aux besoins des pays du Sud ? »

Intervenants :

- **Jean-Christophe MONNET**, en charge des relations institutionnelles et internationales du STIF, expert sur les questions de gouvernance métropolitaine des transports.
- **Jean-Pierre SUEUR**, Sénateur du Loiret, Président de la Commission des Lois, auteur du rapport d'information « Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? » en 2011, ancien maire d'Orléans de 1989 à 2001.
- **Romain GRAND**, Directeur général d'ACOREL, PME spécialisée dans le comptage de passagers et le suivi de leur circulation dans les transports en commun afin d'appuyer les concepteurs / opérateurs de réseaux de transport en commun, présente sur le marché

brésilien. **Louis-Jacques VAILLANT**, Conseiller auprès de la Directrice générale de l'AFD sur les questions en relation avec les collectivités territoriales.

Pour Jean-Pierre Sueur, « il ne faut pas apparaître comme ceux qui savent, mais plutôt comme ceux qui peuvent aider ». Pour faire face au phénomène galopant de l'urbanisation, nous devons faire évoluer notre propre notion de « ville » jusqu'à redéfinir totalement sa fonctionnalité. Vivre en ville est une chance exceptionnelle ; il faut développer ses atouts pour pouvoir accueillir tout le monde et cela dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi la notion de mixité sociale doit être mise dès aujourd'hui au premier plan dans les débats car nous sommes déjà en train de penser et de créer la ville de demain. Si l'on examine les schémas urbains de nos villes, on remarque que chaque espace a sa fonctionnalité : il faudrait aujourd'hui développer les espaces mixtes, multifonctionnels pour en finir avec le zonage qui accroît la stigmatisation, les inégalités entre les individus.

Si un dialogue structuré entre tous les acteurs est indispensable à l'efficacité des politiques de développement, l'expertise « made in France » possède de nombreux atouts, le but étant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sud. L'un de ces atouts est incontestablement le savoir-faire et la créativité de ses PME. Romain Grand affirme que les atouts de nos PME pour faire face à la concurrence internationale sont nombreux mais qu'il existe encore des obstacles qui les empêchent de s'épanouir pleinement sur la scène internationale : en plus d'un certain manque de ressources ou dans certains cas d'expérience, les PME françaises doivent faire face à un manque de solidarité, de coopération entre les différents acteurs de la filière. C'est pourquoi les grandes entreprises, l'Etat et les collectivités locales doivent lancer des partenariats internationaux incluant les PME françaises et les valoriser lors des événements internationaux.

Au Brésil, les récents soulèvements ont permis de pointer l'insuffisance des politiques publiques de la ville à la mesure des enjeux urbains : systèmes de santé et d'éducation perfectibles, infrastructures urbaines de transport défectueuses, etc. Des acteurs publics français sont engagés aux côtés des autorités brésiliennes, pour répondre à leur demande, dans un dialogue et des échanges d'expériences riches et pluriels. Le STIF est engagé avec l'Institut d'Aménagement d'Urbanisme (IAU) dans un programme de coopération et de conseil touchant les domaines de la mobilité et de la gouvernance métropolitaine des transports urbains. L'AFD, dans le cadre de ses activités au Brésil, élabore des programmes d'échanges d'expertise entre acteurs urbains métropolitains et brésiliens. Tous les intervenants présents témoignent de leurs expériences respectives avec un grand pays émergent et répondent à des questions essentielles : quelles sont les réelles attentes de leurs partenaires ? Sont-ils « attendus » sur ce secteur ? Comment leur contribution est-elle appréciée et perçue localement ? Selon Louis-Jacques Vaillant, ces échanges créent un terreau propice à l'intervention d'autres acteurs français et nous pouvons en attendre des retombées économiques, directes ou indirectes. L'intérêt est aujourd'hui de développer les collaborations entre les réseaux de partenaires des pays du Nord pour apporter aux régions du Sud les moyens nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie en milieu urbain. Autorité publique, PME ou banque de développement, tous les acteurs de la filière ont la possibilité de faire leurs preuves à l'international.

Intervention de Anne PAUGAM, Directrice générale de l'AFD

- On note une importance croissante de la question de la gestion des villes au niveau mondial et une considération plus importante de la part des pays du Sud quant aux défis écologiques, sociaux et environnementaux. Le monde est devenu majoritairement urbain avec 3 milliards d'individus habitant dans les villes. Un phénomène irréversible qui se traduit par une augmentation chaque semaine de la population urbaine d'1 million d'habitants.
- L'AFD est engagée de longue date et cela afin d'apporter des solutions quant à ces problématiques. L'AFD est un établissement public qui met en œuvre la politique d'aide au développement définie par le gouvernement français. Elle finance et accompagne des projets afin d'améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi des projets en faveur de la protection de l'environnement et des projets d'aide qui visent les pays fragiles ou en sortie de crise. Les actions de développement qu'elle soutient sont portées par des Etats, des collectivités locales, des entreprises publiques ou privées et des ONG. Le champ d'intervention de l'AFD est vaste : financement, renforcement de capital et de ressources, apport et échange d'expertise, mise en relation, création d'alliance entre différents acteurs...
- La France possède de nombreux atouts ; elle est considérée par beaucoup comme un modèle à suivre en termes de développement durable. Des partenariats public-privé ont déjà été formés afin de répondre aux demandes de projets urbains des pays du Sud. L'AFD s'efforce de diffuser ce savoir-faire au plus grand nombre ; elle porte l'expertise française avec l'aide de ses partenaires sur quatre continents, dans aujourd'hui plus de 90 pays.
- Exemple de projet mené par l'AFD en Colombie : L'AFD et EPM (Entreprises publiques de Medellin) ont signé le 10 août 2012 une convention de crédit d'un montant de 275 millions d'euros pour la construction d'infrastructures de production d'énergie renouvelable.

Table-ronde n°2 : « Acteurs, normes, outils, gouvernance : contribuer à la diffusion des bonnes pratiques - modèles français »

Intervenants :

- **Pierre SALLENAVE**, Directeur général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) depuis 2008.
- **François DESTRIBOIS**, Directeur Développement International de RATP DEV
- **Michel DESTOT**, Député-Maire de Grenoble et Membre du Conseil d'administration de l'AFD.

En l'espace d'une dizaine d'années, les pratiques urbaines ont radicalement changé en France. La combinaison des enjeux écologiques et des défis sociaux a fait émerger des démarches urbanistiques, environnementales et des labellisations structurées à toutes les échelles (territoire,

quartier, opération d'aménagement, construction, etc.) ainsi qu'un corpus réglementaire abondant dans les domaines de l'urbanisme et de la construction. Les nouvelles technologies ont conduit à développer des offres à forte valeur ajoutée pour les bénéficiaires des services urbains.

Dans les villes du Sud, les enjeux environnementaux sont désormais mieux intégrés par les acteurs locaux. Ceux-ci se superposent avec les situations d'urgence sociale et économique auxquelles elles doivent souvent faire face. Bien que les contextes soient différents, ces évolutions respectives sont une source de dialogue entre acteurs urbains français impliqués dans ces évolutions majeures et acteurs du sud qui, d'une certaine manière, partagent les mêmes défis : l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), bien que dédiée au programme national de rénovation urbaine, intervient au Mexique et en Tunisie, aux côtés de l'AFD, pour répondre à des problématiques de villes durables. A ce titre, Pierre Sallenave, Directeur général de l'ANRU, explique comment l'expertise singulière française en matière de rénovation urbaine peut servir des acteurs urbains à l'œuvre dans ces pays et apporter une valeur ajoutée adaptée localement. Il ajoute également que depuis une dizaine d'années, on remarque que les acteurs se regroupent lorsqu'ils démarchent des marchés étrangers ; ils constituent petit à petit ce que l'on pourrait appeler « une fédération des acteurs français du développement urbain ».

François Destribois de la RATP DEV, indique que la filiale de la RATP intervient sur plusieurs théâtres urbains émergents à l'international pour apporter son expertise dans l'exploitation et la maintenance de systèmes de transports publics au service des usagers et du développement durable, notamment au Brésil au sein de deux consortiums, celui de la ligne 4 du métro de Sao Paulo, et celui du futur tramway de Rio de Janeiro. Selon lui, les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique Latine peuvent être considérés comme étant difficiles, mais il y a un réel marché donc des perspectives attrayantes pour les entreprises françaises. François Destribois affirme que pour développer les projets dans ces régions du monde, il est très souvent obligatoire de s'associer avec un partenaire locale : il faut nuancer cette idée selon laquelle les entreprises doivent arriver « groupées » pour gagner des marchés ; chaque pays est à traiter cas par cas, selon ses particularités.

Discours de clôture de la conférence : Michel DESTOT, Député-Maire de Grenoble et Membre du Conseil d'administration de l'AFD.

- Dans un monde devenu mondialisé et en perpétuelle évolution, la solidarité internationale doit être une exigence : il est nécessaire de faire front commun afin de faire face aux prochains bouleversements mondiaux.
- Les collectivités locales, en tant qu'actrices de la politique française de développement et de solidarité internationale, devraient être mieux associées à la définition des grandes politiques internationales et disposer des outils et des moyens nécessaires pour que leur action extérieure soit pérenne et efficace.
- Ville innovante et compétitive, Grenoble se distingue en termes d'innovation scientifique et technologique. Elle est la 5ème ville la plus innovante du monde selon le magazine Forbes. « Cet excellent classement est une vraie reconnaissance internationale de la singularité et de la compétitivité du modèle grenoblois, de cette dynamique d'innovation

qui assure aujourd'hui encore à notre ville une croissance d'environ 3 %. » La ville de Grenoble est également une ville cosmopolite : elle accueille la plus grande communauté américaine de France. Elle est aujourd'hui en coopération avec 20 villes du monde entier sur différents projets et partenariats.

- Lorsque l'on regarde les villes du monde entier, on peut remarquer que les villes européennes sont parmi les plus belles. Nous devons nous servir de cette image et de cette reconnaissance pour proposer et exporter notre savoir-faire.
- Le redressement de notre pays passera par les villes : « le développement économique est lié au développement humain ». Si l'on veut proposer des modèles de développement économique, il faut que ceux-ci intègrent les valeurs du développement durable et du développement humain.
- L'action internationale de la France est l'affaire de l'Etat et des collectivités locales.

Intervention de Nicole Briq, Ministre du Commerce extérieur.

- Avec les acteurs de la ville durable, nous avons une multitude d'atouts. Notre savoir-faire est reconnu dans le monde entier mais ce génie urbain ne suffit pas à gagner sur des marchés. Car en effet, nous ne sommes pas les seuls : la concurrence est nombreuse et déjà organisée.
- Les entreprises ont tout intérêt à se regrouper pour proposer une démarche complémentaire et, très important, qui soit adaptée à la demande locale. L'offre « française » doit être organisée et continuellement enrichie par la multitude des acteurs qui sont attachés à ce projet. La chaîne d'acteurs, de l'amont à l'aval aussi diverse qu'elle soit, doit être prête à travailler ensemble pour fournir une offre attractive qui reflète notre savoir-faire.
- Madame Briq a visité à ce jour 40 pays sur les 47 qui ont été ciblés comme étant prioritaires dans le cadre de la campagne de valorisation du savoir-faire français. En effet, les marchés du développement urbain sont en forte croissance à l'international ; le ministère du Commerce extérieur a établi un potentiel de croissance de ce marché à 50 milliards d'euros d'ici 2017.
- L'offensive du ministère et du gouvernement en général s'inscrit dans une stratégie plus globale qui a axé son action sur quatre grandes familles : communication, santé, agroalimentaire et le développement urbain sous la bannière Vivapolis. Cette dernière famille, fédérée autour d'une signature « La créativité française pour la ville » est pilotée par Michèle Pappalardo, qui a notamment été commissaire générale au développement durable de 2008 à 2011.
- La marque Vivapolis a été présentée lors du Sommet Mondial Ecocity à Nantes le 26 septembre dernier. Vitrine de l'offre française en matière de ville durable, cette marque a vocation à fédérer les différents acteurs français de la ville pour leur permettre de se présenter groupés sur les marchés et salons internationaux. Elle s'appuie sur trois grands axes : la performance, la gouvernance ainsi que l'adaptabilité/capacité de répondre aux

besoins précis de chaque ville, le tout en mettant systématiquement l'humain au cœur de la ville.

- Des projets menés par la famille française de la ville durable sont déjà en cours de réalisation : un éco-quartier à Casablanca au Maroc, une ligne de métro à Rio de Janeiro ...
- Ce qu'il nous reste à faire aujourd'hui c'est de convaincre les bailleurs multilatéraux et de se démarquer de la concurrence internationale et cela en mettant en avant nos atouts, nos spécificités et notre savoir-faire.